

OFFRE D'EMPLOI

Afin d'appuyer le déploiement des interventions reconnues efficaces en enseignement (apprentissages académiques généraux), le Centre de services scolaire des îles (CSSI) est à la recherche de candidat(e)s intéressé(e)s pour combler un congé de maternité d'une durée d'un an :

Psychoéducatrice / Psychoéducateur

Remplacement d'un an, à raison de 35 heures / semaine, pour les écoles primaires de son territoire

Cette personne sera appelée à travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe psychosociale du CSSI, tant au primaire qu'au secondaire. Membre d'une communauté de pratique professionnelle au sein du CSSI, la psychoéducatrice ou le psychoéducateur aura l'occasion de cerner les enjeux des milieux et de soutenir sa pratique au regard de son développement de compétences. Majoritairement en soutien aux interventions des enseignantes et enseignants et éducatrices et éducateurs spécialisés, le mandat de psychoéducation prévoit également du soutien individuel pour certains élèves, et ce, dans un contexte d'approche non catégorielle favorisant l'inclusion scolaire des élèves.

Nature du travail

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et de sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Quelques attributions caractéristiques

La psychoéducatrice ou le psychoéducateur participe à l'élaboration et à la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe, avec l'équipe multidisciplinaire, à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et à la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Elle ou il participe, avec les enseignantes et enseignants, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes-classes ou de groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé(e) à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le Centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

Autres atouts recherchés

- Savoir travailler en équipe, être ouvert(e) à la collaboration;
- Posséder des compétences d'utilisation des outils technologiques;
- Démontrer de l'ouverture à l'intégration des pratiques reconnues efficaces par la recherche dans ses interventions.

N.B. Le Centre de services scolaire des îles se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

Lieu de travail : Centre administratif et écoles primaires du Centre de services scolaire des îles

Conditions d'emploi : Les conditions d'emploi sont celles prévues à la convention collective des professionnels

Supérieur immédiat : Madame Isabelle Gilbert, directrice des services éducatifs et technologies de l'information

Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à poser sa candidature en vue de combler ce besoin au Centre de services scolaire des Îles est d'abord priée de remplir et de signer la *Demande d'emploi*, la *Déclaration relative aux antécédents judiciaires* et le *Questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi* (disponibles au www.csdesiles.qc.ca dans la section Services administratifs, Ressources humaines) et d'envoyer le tout, accompagné d'une lettre de présentation, de son curriculum vitae et d'une copie de ses relevés de notes et de ses diplômes, **avant le 21 février 2022 à 16 h**, à l'adresse suivante :

Marie-Josée Noël
Directrice des ressources humaines
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9
ou cv@csdesiles.qc.ca

Le Centre de services scolaire des Îles souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).